Vivre à Claix

Bulletin n° 29 Avril, Mai, Juin 2015

SAMEDI 27 JUIN 2015

PIQUE-NIQUE COMMUNAL

Animation musicale Olivier DISSAIS

Compte Administratif 2014 (Principal)

Section Fonctionnement

Produits des services	59 026.80 €	Recettes _ , cantine, concessions cimetière, locations diverses…
Impôts et taxes	465 280,13 €	Produit des impôts locaux maintenus aux taux de 2009
Dotations Subventions	181 712,42 €	Subventions de l'état et départementales
Produits de gestion et exceptionnels	33 509.43 €	Revenus des immeubles, produits exceptionnels,….
Total des recettes de fonctionnement	**739 528.78 €**	
Charges à caractère général	190 332.42 €	Electricité, carburant, alimentation, scolaires…
Charges de personnel	287 803.03 €	Charges de personnel
Autres charges et dotations	56 512.79 €	Dont 4 600 € pour les associations locales
Charges financières	25 807.92 €	Remboursement du capital des emprunts et dot.amort.
Total des dépenses de fonctionnement	**560 456.16 €**	

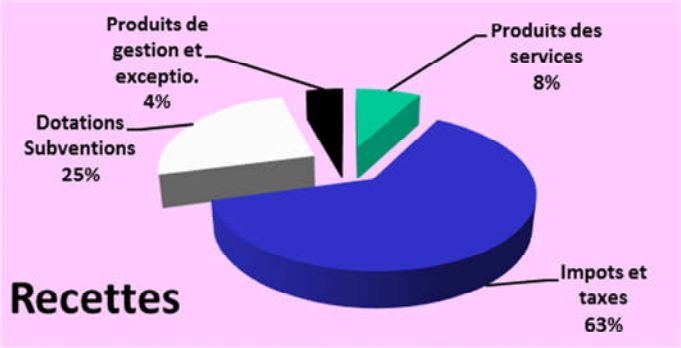

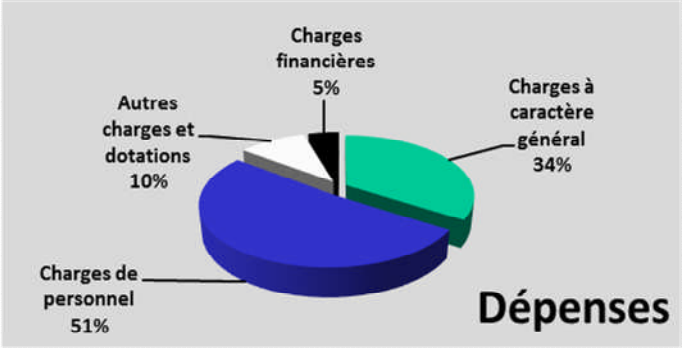

Section Investissement

Subventions d'investissement	60 196.12 €	
Dotations, fonds divers autre que 1068	25 542.23 €	
Excédent fonctionnement N-1 capitalisé	217 420.54 €	
Emprunt, dépôts , cautionnements, amortists	19 976.83 €	
Recettes d'investissement	**323 135.72 €**	
Immobilisations incorporelles	0.00 €	Frais d'études
Immobilisations corporelles	26 144.44 €	Terrains, bâtiments, matériel de transports…
Immobilisations en cours	12831.03 €	Constructions, installations, matériel, outillage…
Emprunts, dettes assimilées	103 824.30 €	Remboursement du capital des emprunts
Dépenses d'investissement	**142 799.77 €**	

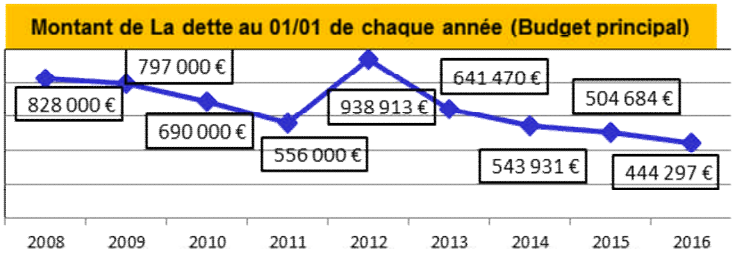

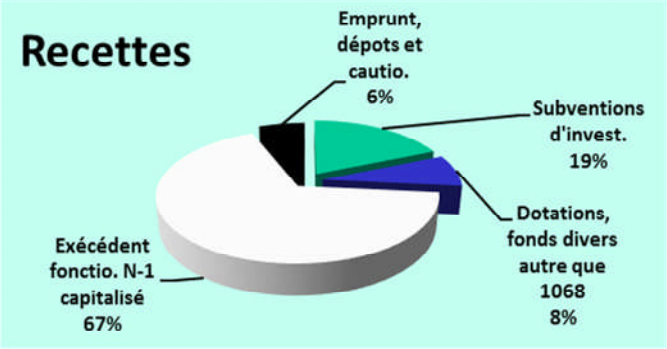

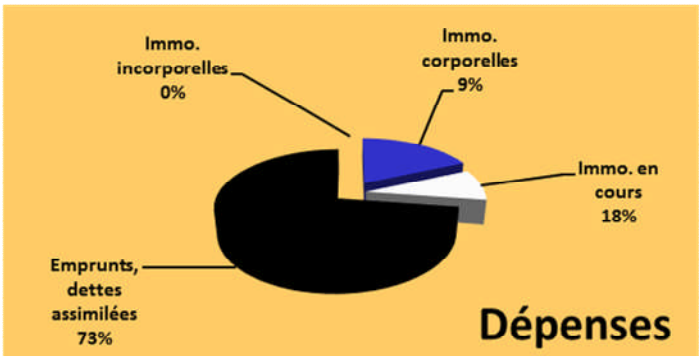

Budget 2015(Principal)

Section Fonctionnement

Autofinancement complémentaire	175 353,63	Excédents reportés
Produits des services	57 680,00	Recettes cantine, concessions cimetière, locations diverses…
Impots et taxes	475 545,00	Produit des impôts locaux maintenus aux taux de 2012
Dotations Subventions	168 007,00	Subventions de l'état et départementales
Produits de gestion et exceptionnels	14 511,45	Revenus des immeubles, produits exceptionnels,….
Recettes de fonctionnement	**891 097,08 €**	
Autofinancement complémentaire	258 903,68	Virement à la section investissement
Charges à caractère général	195 653,00	Charges à caractère général
Charges de personnel	336 120,00	Charges de personnel
Autres charges et dotations	76 989,40	Autres charges et dotations
Charges financières	23 431,00	Charges financières
Dépenses de fonctionnement	**891 097,08 €**	

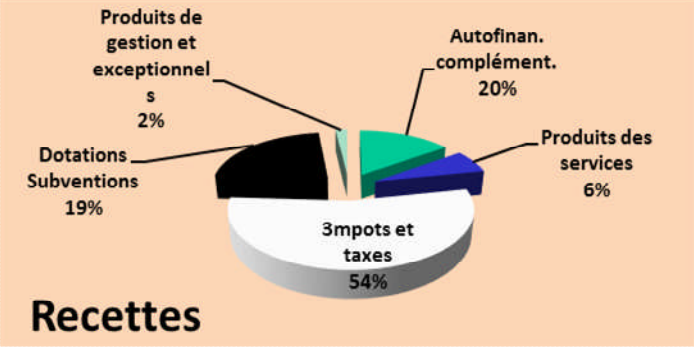

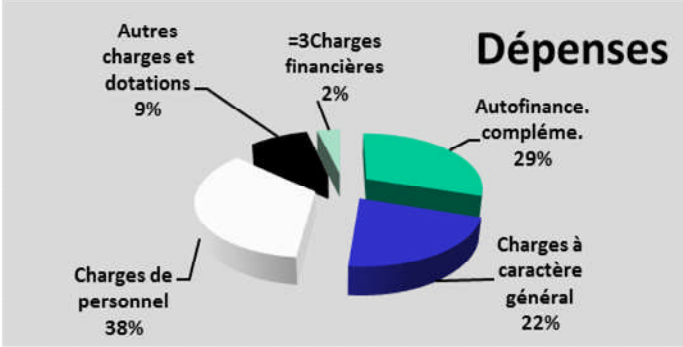

Section Investissement

Subventions d'investissement	105 174,01 €
Dotations, fonds divers autre que 1068	5 990,00 €
Excèdent fonctionnement n-1 capitalisé	106 017,35 €
Emprunt	107 317,26 €
Virement de la section fonctionnement	248 903,68 €
Recettes d'investissement	**573 402,30 €**
Immobilisations incorporelles	125 240,00 €
Immobilisations corporelles	121250,92 €
Immobilisations en cours	212 564,54 €
Autofinancement complémentaire	50 809,58 €
Emprunts, dettes assimilées	63 537,26 €
Dépenses d'investissement	**573 402,30 €**

Le Conseil Municipal a souhaité maintenir le taux des impôts communaux au niveau de ceux appliqués depuis 2010 et qui sont rappelés ci-dessous:
Taxe d'habitation : 13,36%
Taxe sur le foncier bâti : 37,22%
Taxe sur le foncier non bâti : 44,78%

Frais d'études
Terrains, bâtiments, matériel de transports…
Constructions, installations, matériel, outillage…
Dépenses imprévues et résultat n-1
Remboursement du capital des emprunts

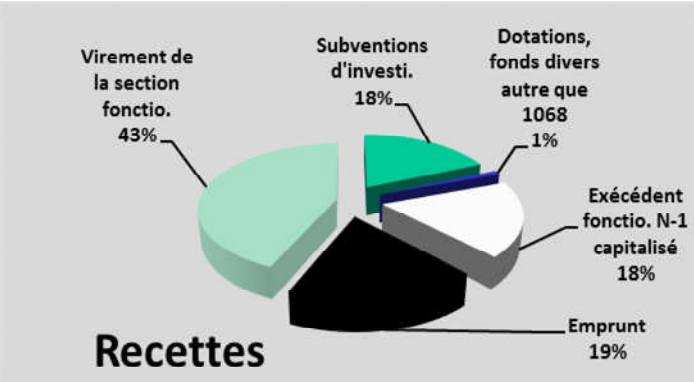

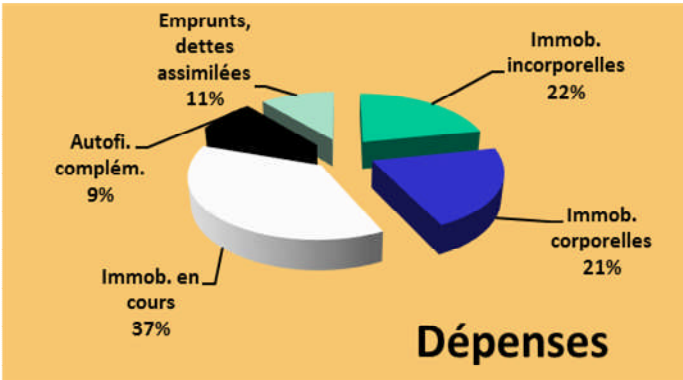

Assainissement collectif

Résultat budgétaire de l'exercice 2014

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	22 457,49 €	58 862,29 €	81 319,78 €
Dépenses	23 632,83 €	50 738,04 €	74 370,87 €
Résultat	-1 175,34 €	8 124,25 €	6 948,91 €

Pour 2015 le budget s'équilibre ainsi:

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	107 073,73 €	143 576,48 €
Dépenses	107 073,73 €	143 576,48 €

CCAS

Pour 2015 le budget s'équilibre ainsi:

	Fonctionnement	Total
Recettes	823,11 €	823,11 €
Dépenses	823,11 €	823,11 €

PHOTOVOLTAIQUE

Résultat budgétaire de l'exercice 2014

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	41 372,00 €	11 113,27 €	52 485,27 €
Dépenses	6 320,42 €	13 855,67 €	20 176,09 €
Résultat	35 051,58 €	-2 742,40 €	32 309,18 €

Pour 2015 le budget s'équilibre ainsi:

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	49 682,58 €	6 674,52 €
Dépenses	49 682,58 €	6 674,52 €

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS

	Subvention votée
AS CLAIX	2.000 €
APE	1.000 €
CHASSE	500 €
ANCIENS COMBATTANTS	200 €
PTS BOUTS DE CLAIX	400 €
TENNIS	500 €
CLAIX AUX PEINTRES	300 €
CLAIX DE LA GYM	113.40 €

	Subvention votée
ADISC	100 €
ADMR	300 €
ASSOCIATION DES MAIRES	400 €
PREVENTION ROUTIERE	100 €
SECOURS POPULAIRE	100 €
DONNEURS DE SANG	750 €
MOLERIAE	100 €

EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX du 21 janvier, 18 février, 18 mars et 08 avril 2015

SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIÈRE -
Le Conseil Municipal approuve le projet modificatif des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière. Ce projet présente trois volets :
L'élargissement avec la demande d'adhésion des communes de CURAC, PALLUAUD et ABZAC.
Ajout des **modalités de calcul de la cotisation annuelle** dans les statuts du Syndicat.
Les **modalités financières des prises en charge des chats** : seuls les chats issus des campagnes de piégeages donneront droit à une prise en charge financière.

FINANCES LOCALES - *Autorisation pour engager les dépenses* Le Conseil Municipal donne son accord pour le paiement par anticipation de factures d'investissement avant le vote du budget 2015

FRESQUE DE L'ÉCOLE : La Région Poitou-Charentes s'engage à participer à hauteur de 600 €, suite à la commission régionale du 12 Décembre 2014. Pour mémoire, ce projet de fresque a déjà reçu le concours financier du Département lors de la commission permanente du 12 Septembre 2014 : une subvention d'un montant de 500 € a été accordée et versée à la commune.

FRESQUE SUR LES TRANSFORMATEURS E.D.F. : Validation des deux sites qui feront l'objet d'une opération de transformation, à savoir le transformateur de l'école et celui du lieu-dit « Chez Papin ». Le coût des fresques s'élève à 600 € par site, dont 350 € à charge d'E.R.D.F, auquel s'ajouteront l'achat de la peinture et la fourniture du matériel d'application.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Le Conseil Municipal approuve le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2013. Le volume facturé est de 18.526 m^3, en hausse de 15 % par rapport à l'année précédente. A noter que les tarifs n'ont pas subi d'augmentation.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - Le Conseil Municipal approuve le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2014, précisant notamment les indicateurs de performance du service et les recettes d'exploitation du service public et indiquant que les tarifs sont restés inchangés.

DÉNOMINATION DES VOIES DE LA COMMUNE
Vu le permis d'aménager numéro PA 016 101 15 W0001 déposé le 10 Février 2015, pour le lotissement dit « du Vallon de la Grotte Calvin », le Conseil Municipal décide de donner à la future voie desservant le lotissement la dénomination :**« Allée du Vallon »**. Il sera procédé à l'acquisition du panneau signalétique correspondant et ampliation sera faite auprès des services concernés.

SALLE OMNISPORTS -
Vu la délibération n° 2014_4_2 du 23 Avril 2014 par laquelle le Conseil Municipal a délégué à M. le Maire les missions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, considérant l'avis d'appel public à la concurrence en date du 06 Novembre 2014, relatif à la consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction d'une salle omnisports communale, en application des articles 28 et 30 du Code des Marchés Publics,
Considérant l'analyse et le classement des offres selon les critères d'attribution figurant dans le règlement de consultation de l'avis d'appel public à la concurrence,
Considérant le montant prévisionnel de l'opération estimé à 1.000.000,00 € H.T.
M. le Maire informe le Conseil Municipal que le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction d'une salle omnisports communale est attribué au groupement représenté par la Sarl **GREENWICH0013 Architectes**, basée à ANGOULÊME (16000), 16 rue Raymond Pointcarré, pour un montant forfaitaire de 86.100,00 € H.T.
Le Conseil Municipal décide de solliciter plusieurs aides en vue de la réalisation des travaux de construction de la salle omnisports : auprès de l'État, du Conseil Général, de la Région, du fonds de réserve parlementaire, et du Fonds de Solidarité Territoriale.

ANIMATION DE QUARTIER DU 27 JUIN 2015 : Le Conseil Municipal décide de retenir le groupe « DISSAIS Olivier » pour assurer l'animation musicale de la manifestation du 27 Juin 2015 et de solliciter une subvention auprès du Département de la Charente

ÉCOLE DE CLAIX -
Des enfants non domiciliés dans la commune sont accueillis dans les classes préélémentaires et élémentaires de l'école de Claix. La commune de résidence est tenue de participer au financement de la scolarisation de l'élève. Le Conseil Municipal fixe le montant de la participation financière pour l'année scolaire 2014-2015 comme suit :
989,40 € pour les enfants de maternelle
517,27 € pour les enfants de primaire
Ces coûts sont entendus hors frais de restauration et de garderie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHARENTE-BOËME-CHARRAUD -
Pour faire face au désengagement de l'État quant à son soutien technique aux collectivités locales dans l'instruction des actes d'urbanisme, la communauté de communes Charente-Boëme-Charraud a décidé de créer un service mutualisé d'autorisations du droit des sols, afin d'accompagner les communes dans l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme à compter du 1er Juillet 2015.

CERTIFICAT D'URBANISME
Le Conseil Municipal décide d'appliquer le régime du raccordement individuel pour l'alimentation électrique de la parcelle de terrain cadastrée section A n° 1898p et 1899p au 10 rue de chez Jalet. La participation financière est fixée à 652 € et sera directement réglée par l'acquéreur auprès du SDEG16.

RÉORGANISATION TERRITORIALE DE LA POSTE - *Motion*
Suite à un courrier de Mme la Députée Marie-Line REYNAUD alertant les élus sur les difficultés résultant de la réorganisation de La Poste, le Conseil Municipal souhaite souligner l'importance absolue du service d'utilité publique lié à la distribution du courrier à destination aussi bien des particuliers, des entreprises que des collectivités.

LOGEMENT COMMUNAL
Afin de louer de nouveau le logement communal situé au lieu-dit l'Église - n°4, impasse Saint-Christophe- actuellement vacant, le Conseil Municipal décide de fixer le loyer mensuel à 600 €.

SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIÈRE -
Le Conseil Municipal approuve le projet de statuts modificatifs, permettant l'élargissement du syndicat à la commune de LAPRADE.

FINANCES LOCALES -
Le Conseil Municipal décide, cette année encore, de maintenir les taux en vigueur depuis 2010, à savoir :
Taxe d'habitation : **13,36 %**
Taxe foncière (bâti) : **37,22 %**
Taxe foncière (non bâti) : **44,78 %,**
permettant ainsi le produit fiscal attendu de **319.545 €**.

FINANCES LOCALES -
Considérant que les frais afférant au secrétariat des budgets annexes de l'assainissement collectif et du photovoltaïque ne doivent pas être supportés en totalité par le budget communal, le Conseil Municipal décide d'en répartir la charge dans la section fonctionnement des budgets concernés :
Budget assainissement collectif : **1.500 €**
Budget photovoltaïque : **500 €**.

PERSONNEL COMMUNAL *:*
le Conseil Municipal accepte les propositions d'avancement de grades des personnels concernés à compter du 1er Janvier 2015.

LIGNE À GRANDE VITESSE *:* le Conseil Municipal entérine la motion territoriale « Pour le respect des engagements de dessertes LGV en 2017 » réalisée lors de la mobilisation du jeudi 19 février dernier à l'Espace Carat concernant les dessertes de la gare d'Angoulême.

DÉPÔT DE PAIN LA COUSINETTE **:** le Conseil Municipal se prononce en faveur d'une fin de bail au 31 Mars 2015, suite au souhait de M. Cédric COMBOURG gérant de l' « ÉPI D'ANGE » de ne pas reconduire le bail précaire établi le 25 Février 2015 pour une durée expirant le 31 Mars 2015.
Considérant que le dépôt de pain est un service de proximité important dans la commune, le Conseil Municipal donne son accord pour l'installation de M. Stéphane PLANET représentant l'EURL « STEPH PAINS » dans l'immeuble communal sis à « La Cousinette ». Un bail précaire d'une durée de six mois sera établi à compter du 15 Avril 2015.

NOS BÉNÉVOLES À L'HONNEUR

C'est à l'occasion de son assemblée générale du 27 février dernier qui s'est déroulée à CLAIX que le Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif de la Charente a récompensé 4 de nos nombreux bénévoles pour leur dévouement, leur investissement et leur participation à la vie locale de notre commune.
L'équipe municipale tenait elle, à saluer l'ensemble des bénévoles claibertins qui animent avec enthousiasme et réussite notre commune tout au long de l'année.

Un grand merci à tous.

LE COIN DES ÉCOLIERS : LE PERMIS INTERNET

En lien avec le programme d'Éducation Civique et avec l'aide de la Gendarmerie Nationale, les élèves de CM2 ont suivi une formation « Permis Internet ».
Au cours des différentes leçons, ils ont appris quels étaient les risques d'Internet.
Ils savent maintenant comment faire pour se créer un pseudo, une adresse mail sans rien dévoiler de leur identité.
Le lundi 16 mars, en présence du Major BOUILLAUD, du gendarme LOIZILLON et de M. PÉREZ maire de la commune, les CM2 ont passé le « Permis Internet » qu'ils ont tous brillamment réussi.

DES PETITES BORNES VERTES ONT POUSSÉ SUR NOTRE COMMUNE

Dans le cadre de l'aménagement foncier en cours sur la commune et lié à la Ligne à Grande Vitesse le cabinet de géomètres CERCEAU désigné par le Conseil Départemental procède au bornage des parcelles existantes (voir photos ci-contre) dans le but d'établir un avant projet parcellaire et de travaux connexes (création de chemins, de voies…).
La procédure d'aménagement foncier ne concerne que les propriétés non bâties et situées à l'Est de la route départementale n° 7.
À noter que les propriétaires sont bien sûr largement associés à cette démarche.
Ces bornes vertes, propriété du Département ne doivent ni être détériorées, déplacées ou arrachées.
Enfin il est important de signaler que l'ensemble de cette opération est financée par l'entreprise COSEA.

NOS JEUNES ÉLUS AU SÉNAT

Il a fallu se lever de bonne heure le mercredi 15 avril pour les 9 membres du Conseil municipal de jeunes et d'adultes : direction la gare d'ANGOULÊME pour aller visiter le SÉNAT.

Arrivées dès 8h30 à PARIS , sous un soleil magnifique, nous avons pris le métro *(pour la première fois pour certains*) pour nous rendre aux pieds de la Tour EIFFEL en passant par le TROCADÉRO. Notre ballade s'est prolongée ensuite vers l'ARC DE TRIOMPHE où nous avons pu voir la flamme sur le tombeau du soldat inconnu et les CHAMPS ÉLYSÉES.
Puis ce fut le moment de nous rendre au SÉNAT où nous étions attendus par Nicole BONNEFOY, notre sénatrice.

À 11h30 début de la visite guidée qui a duré presque 1h30. Visite très agréable et instructive.
Le grand escalier d'honneur (entrée principale du SÉNAT) , la bibliothèque monumentale (380 000 livres ce qui représenterait 18 kms mis bout à bout) mais aussi la décoration, l'ornement des pièces ont retenu l'attention de tous.

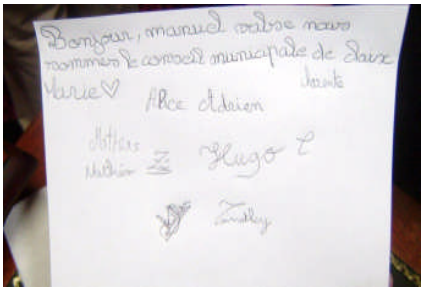

Mais ce qui a surtout impressionné et intimidé chacun d'entre nous, c'est la visite de **l'hémicycle.** Pour écouter les commentaires de notre sénatrice nous avons eu l'autorisation de nous asseoir dans les fauteuils de nos sénateurs et ministres.
C'est alors que Nicole BONNEFOY a montré aux jeunes les fauteuils où s'installent les personnalités, notamment celui du 1er ministre avec qui elle allait justement déjeuner à l'issue de notre visite. Apprenant cette information, nos jeunes conseillers ont immédiatement saisi l'opportunité de lui écrire rapidement un petit mot en chargeant Mme La Sénatrice de le remettre à Monsieur Manuel VALLS.

Ce fut ensuite l'heure du pique-nique « MAC DONALD » pris dans le grand et magnifique jardin du Luxembourg à proximité du SÉNAT.
Après cette petite pause nous sommes repartis pour visiter la cathédrale NOTRE-DAME DE PARIS, dernière visite programmée.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers la gare après avoir fait une halte « obligée » dans les boutiques de souvenirs !
Puis c'est au pied de la TOUR MONTPARNASSE que nous avons attendu l'heure de prendre le train ce qui a permis à la plupart de faire une pause « glace » ou de se rafraichir avant de repartir.

Nous aurions pu penser que nos jeunes allaient, dans le train, bien gentiment et naturellement se reposer de cette grande et belle journée de marche, mais pas du tout…… au grand dam des grands…. !!

A noter que pour ce déplacement la municipalité a pris en charge le montant du billet de train des 9 jeunes conseillers et l'achat des tickets de métro, aidée en cela par la subvention de 200 € sollicitée auprès de Mme BONNEFOY.
Chaque adulte a pris à sa charge son déplacement et son repas. Le repas des enfants étant à la charge des parents.

Dès à présent gardez vos bouchons plastiques,

le **conseil municipal des jeunes** va prochainement lancer sur notre commune une opération coup de pouce à l'association « Les Bouchons d'Amour » au profit du handicap (handichien, fauteuil roulant, handisport, et actions humanitaires).

Il reviendra vers vous très bientôt et vous remercie par avance de votre participation, votre soutien à cette belle action.

TENNIS CLUB

Le 3ème quiz du Tennis Club a connu un très gros succès samedi 4 avril.
Après la mise en avant de l'école de tennis qui a fini première lors de la journée départementale et qui aura le droit d'aller à ROYAN suivre la COPA DEL SOL, (tournoi réunissant les meilleurs européens de moins de 14 ans), le président Patrick BONNEAU a remercié tous les membres du club qui ont participé au bon déroulement de cette soirée.
Ce sont près de 150 candidats qui se sont affrontés au quiz portant sur les 5 dernières décennies avec des questions sur le cinéma, le sport, l'actualité, etc.

Entre chaque quiz, les membres du club avaient organisé quelques numéros allant des VAMPS à CARLOS en passant par le 118-218, au grand bonheur du public qui a fait marché ses zygomatiques plus que de raison.
A ce petit jeu c'est M. QUINION de ROULLET qui a remporté le quiz final face à Jean-Pierre CHAUVIN.
Le tennis club remercie tous les participants ainsi que tous les acteurs de cette soirée.
Prochain rendez-vous, le Top 16 du 30 avril au 06 mai, l'open de CLAIX du 18 mai au 31 mai, mais surtout le repas du club le 23 Mai qui sera cette année un cochon à la brocheRenseignements Patrick BONNEAU au 06 68 10 55 60.

LA BOULE CLAIBERTINE

Le vendredi 13 mars s'est déroulée l'ouverture de la saison.
Celle-ci a bien commencé dans la joie et la bonne humeur suivie d'un casse-croûte. Déjà plus de 50 adhérents se sont inscrits.
Nous vous attendons chaque vendredi soir à partir de 20h pour les entraînements.
De plus pour cette nouvelle saison nous remercions encore nos sponsors CHARENTE IDIER BOIS / CP EXPRESS et TELEPH' ELEC SERVICE qui sont toujours présents à nos côtés.

Dates à retenir :
Samedi 16 mai : rencontre amicale à 14h (CLAIX à SAINT-AMAND)
Samedi 13 juin : challenge interne (concours à la mêlée) à 14 h
Samedi 11 juillet : repas « cochon à la broche » à 12 h.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

C'est sous un soleil éclatant que près de 60 enfants et leurs familles, sont venus arpenter le parcours de santé à la recherche de l'arc-en-ciel de couleurs égaré par le lapin de Pâques.
De nombreuses surprises au rendez-vous :
- un heureux chanceux a remporté une poule en chocolat à la tombola,
- un chasseur de trésors averti a découvert la pomme de pin multicolore et ainsi remporté un lapin en chocolat, et comme la magie ne s'arrête jamais, une famille de volontaires a eu la joie de s'agrandir avec l'arrivée dans leur foyer de nos 2 stars du jour, les poulettes baptisées pour l'occasion « Clochette » et « Chocolat », qu'ils ont remporté lors de la tombola surprise et qui a créé l'évènement. Félicitations à cette famille qui recevra désormais des œufs frais tous les jours !
Après cette après-midi endiablée, et grâce à la collaboration des parents, l'A.P.E a pu offrir à tous les enfants un goûter digne d'un grand chasseur avec boissons, gâteaux et barbe à papa à volonté.
Le butin retrouvé, chaque enfant est reparti avec pour trésor un délicieux sachet de friandises et le plus important, un sourire aussi éclatant que cette journée !
Toute l'équipe de l'A.P.E tient à remercier chaleureusement la participation de tous ainsi que la municipalité pour le prêt de matériel et du terrain, qui ont permis de rendre cette journée mémorable !
L'APE a organisé depuis le début de l'année 2015 son traditionnel loto, a réalisé une vente de bugnes à la sortie des écoles récoltant un franc succès.

Les prochaines manifestations :
Tombola des écoles, la kermesse avec un tout nouveau concept / participation au marché de nuit organisé par le Foyer Rural.

AS CLAIX

L'entente CLAIX - BLANZAC vit bien. La saison est moins pénible que l'année passée car au niveau effectif nous pouvons mieux gérer les équipes. L'équipe A se situe 8ème au classement et l'équipe B est aussi en 8ème position ; ce qui fait que le classement final ne changera pas beaucoup, les écarts étant faits devant et derrière pour les deux équipes.
Les manifestations n'ont pas été satisfaisantes. Le réveillon n'a attiré que 80 personnes, donc déficit.
Le thé dansant a été annulé sur place puisque nous n'avons vu qu'un couple, donc déficitaire.
La soirée country a réuni 74 personnes : soirée satisfaisante.
Les concours de belote font toujours recette avec une vingtaine d'équipes au minimum.

Prochaines dates à retenir :
Dimanche 07/06 Tournoi de sixte à 9 h
Samedi 20/06 Marche déjeunatoire à 11 h au stade
Samedi 04/07 Assemblée générale et repas de fin de saison à 11 h.

L'école de foot
Le dimanche 05 avril et par une belle journée les jeunes de l'E.C.R. (U10, U11, U12, U15) ont pris le bus en direction du stade CHABAN DELMAS pour voir la rencontre entre BORDEAUX et LENS. Nos gamins reviennent ravis car leur équipe préférée a remporté le match par 2 buts à 1 et de plus dans le temps additionnel. Merci à tous les parents et éducateurs pour l'encadrement des enfants.
A noter que l'entente CLAIX - ROULLET se porte très bien dans chacune des compétitions ce qui fait très plaisir aux responsables de l'association.
Une sortie au bord de mer est prévue pour les débutants pour le jeudi de l'Ascension.
La rencontre parents-enfants aura lieu le samedi 23 juin à partir de 17 h et cela juste après la marche déjeunatoire.

FOYER RURAL

Randonnée V.T.T. et pédestre : Comme chaque année pour le 1er mai, aura lieu notre 12ème Circuit des Meulières. Au programme, 3 circuits de 15 km, 30 km, 45 km pour les V.T.T et une randonnée pédestre. Ravitaillement sur le parcours pour partager le brin d'aillet. Nous vous donnons rendez-vous à partir de 8 h au stade.

Marché de nuit : samedi 04 juillet à partir de 18 h, rendez-vous pour notre 12ème marché de nuit, nombreux exposants et restauration sur place. Des sculpteurs de ballons feront l'animation pour les petits et les grands sur un air musical.
Le foyer rural ainsi que toute son équipe vous remercient de votre soutien et de votre présence lors de nos différentes manifestations tout au long de l'année qui sans vous, n'auraient pas le même sens.

PARCOURS DE SANTE

Seul, entre amis, ou en famille, n'hésitez pas à venir vous défouler ou simplement vous promener, au parcours santé jalonné de ses 9 agrès, son jeu pour enfant et son coin pique-nique situé dans le bois à l'arrière de l'Espace 2011.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Les itinérances du RAM débuteront le 21 mai sur la commune de CLAIX . Elles auront lieu les jeudis en semaine impaires.
Les prochaines dates : 04 et 18 juin.

LES P'TITS BOUTS D'CLAIX

Lundi 2 février, le jour de la chandeleur, l'association des P'tits Bouts d'Claix a organisé une vente de crêpes et de cookies. Les enfants, avec l'aide de leurs assistantes maternelles, ont mélangé tous les ingrédients pour réaliser la pâte. Un vrai succès puisque toutes les crêpes ont été vendues !

Les membres de l'association remercient les personnes qui sont venues acheter les pâtisseries. La somme obtenue profitera aux enfants pour les **sorties et les achats de jeux.**

CLAIX AUX PEINTRES

Les festivités de «CLAIX aux peintres »

Le week-end du 21 et 22 mars « CLAIX aux PEINTRES » a installé l'exposition des travaux exécutés depuis la rentrée de septembre, représentant plus de 220 toiles. Une exposition hétéroclite où l'on pouvait admirer à la fois des œuvres classiques aux thèmes variés et des toiles abstraites traitées de façon plus contemporaine.
Le public est venu en grand nombre, notamment lors du vernissage le samedi soir. Tous ont pu apprécier la soupe de champagne et les « amuse-gueules » réalisés par les membres de l'association.

Une manifestation qui s'est déroulée dans la bonne humeur et qui a permis aux nouveaux membres de découvrir que la peinture aussi peut adoucir les mœurs…
Après une journée à BORDEAUX prévue le 23 avril, la prochaine manifestation sera **une escapade en CORRÈZE du 26 au 29 mai** prochain. Au programme la visite de la cathédrale de PÉRIGUEUX, l'incontournable circuit de COLLONGES-LA-ROUGE, de NEUVIC, les cascades de GIMEL, la découverte de SALERS et retour par AUBUSSON puis LIMOGES et le quartier des bouchers.
Voyage en autobus, couchage en gîte à NEUVIC. Tarif : 280 €.
Il reste des places disponibles. S'inscrire rapidement. Renseignements et inscription : 05 45 66 49 84 ou 06 98 43 60 47.

L'association qui réunit tous les seniors du cru s'est réunie pour faire le bilan avec cette année 15 nouveaux adhérents et une nouvelle personne dans le bureau Madame Pierrette BOUCHEAU.
Le bilan comptable laisse apparaître une trésorerie saine avec un excédent sans avoir recours à aucune subvention.
La présidente Annette BARBOTIN a présenté le programme 2015 avec les sorties (5 dans l'année) qui se font toujours en commun avec les clubs de MOUTHIERS et de ROULLET avec lesquels les rapports sont excellents.
Le repas ouvert à tous du 31 janvier s'est déroulé dans la convivialité et la bonne humeur.

Petit rappel : les réunions de détente et d'échanges autour de parties de cartes ou de jeux se font toujours le vendredi après-midi tous les 15 jours dans la maison des associations.

LES ANCIENS COMBATTANTS

Les sections des anciens combattants de CLAIX - ROULLET - SAINT-ESTÈPHE, organisent les cérémonies commémoratives de la victoire du 8 mai 1945 qui se dérouleront :

À 9h15 au Monument aux morts de SAINT-ESTÈPHE.
À 10h15 au Monument aux morts de ROULLET.
À 11h15 aux Monument aux morts de CLAIX.

Dépôt de gerbes par les associations.

A l'issue des cérémonies, un vin d'honneur sera servi à la mairie de CLAIX.

RUBRIQUE

Pour avoir accès aux articles du journal **Sud-Ouest** sur la commune de CLAIX : taper Claix - Sud-Ouest

Correspondant Philippe REBEIX tél. : 05 45 66 34 35

Pour avoir accès au Blog **Charente Libre** de la commune de CLAIX et ROULLET SAINT-ESTÈPHE :

taper : http://roullet-saint-estephe-claix.blog.charentelibre.com

Correspondante Josette REBEIX tél. : 05 45 66 34 35

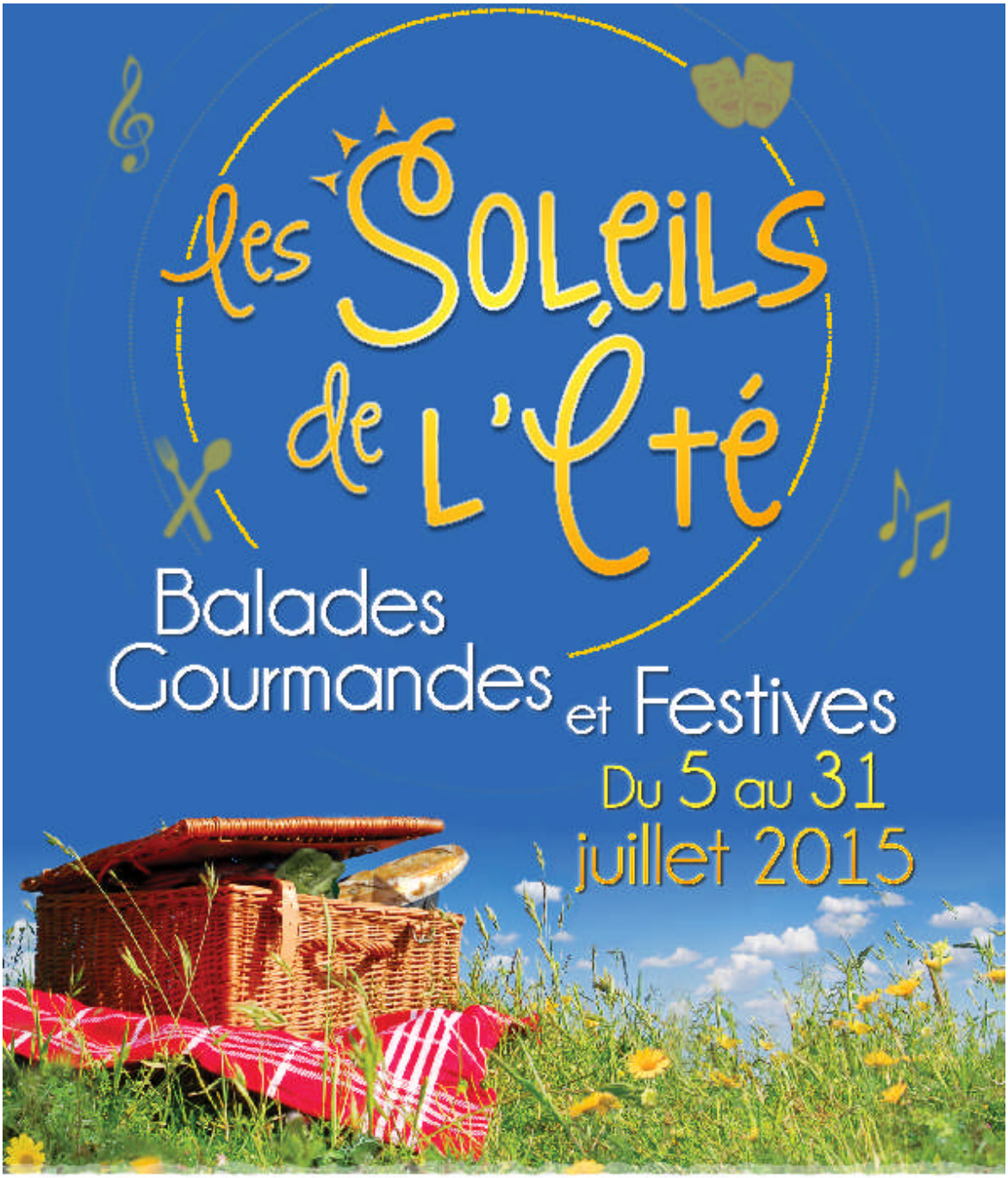

ROULLET-SAINT-ESTÈPHE
Inauguration des Soleils de l'Été
Dimanche 5 juillet

TROIS-PALIS
Mardi 7 juillet

CLAIX
Vendredi 10 juillet

MOUTHIERS-SUR-BOËME
Jeudi 16 juillet

VŒUIL-ET-GIGET
Vendredi 17 juillet

PLASSAC-ROUFFIAC ET VOULGÉZAC
Lundi 27 juillet

SIREUIL
Vendredi 31 juillet

Renseignements
05 45 67 84 38

RENDEZ-VOUS à CLAIX le vendredi 10 juillet

Départ 18h30 pour la balade – arrivée 20h45 pot convivial offert par Effervescentre, barbecue offert par le Foyer rural

Spectacle grec avec TAKKIS JOBIT, théâtre de verdure, de l'Espace 2011

Tarif : 3 € . Réservation obligatoire.

INFORMATIONS DIVERSES

NOS JOIES, NOS PEINES

Bienvenue à :
Isma BOUKHALFA née le 27/01/2015
Stella LARRET née le 06/02/2015
Naya DHINOURAINI née le 12/02/2015
Raphaël DE MEERLEER né le 17/03/2015
Leena GAUVIN née le 26/03/2015

Nos pensées vont vers :
Richard JUDAM décédé le 27/01/2015
Lucien RIFFONNEAU décédé le 06/02/2015

Ouverture

de votre boulangerie par Stéphane PLANET de BLANZAC

Depuis le 15 avril
ouvert de 7h30 à 12h30 le mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche.

Et prochainement mise à disposition d'un distributeur automatique de baguettes 7 jours / 7.

REACTIVATION DE LA CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

NUISANCES SONORES

PLAGES HORAIRES À RESPECTER

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30

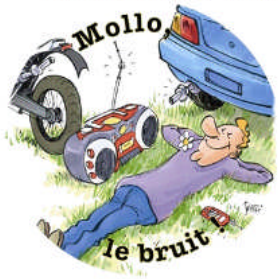

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et tous jours fériés de 10h à 12h

Il y a encore trop souvent des personnes qui ne respectent pas la tranquillité des autres.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Vous devez faire une demande d'autorisation de feu auprès de la mairie. Le jour du feu vous devez téléphoner à un service qui vous indiquera si la météo permet ou non de faire brûler vos branchages. Evidemment, tous les autres déchets polluants doivent être apportés en déchetterie (service gratuit). Brûler ses déchets verts dans son jardin, sans autorisation, peut être puni d'une amende.

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Luttons contre le frelon asiatique et sauvegardons nos abeilles

Du 1er juin au 30 septembre, le Département de la Charente poursuit son opération de destruction des nids de frelons asiatiques

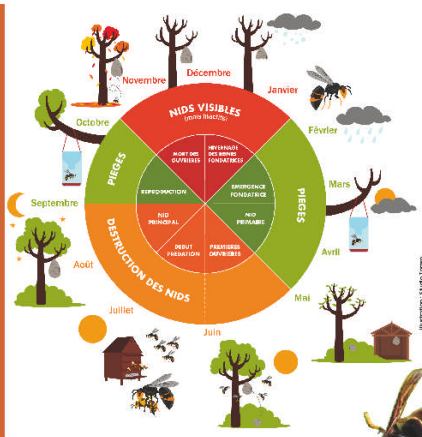

VOUS AVEZ IDENTIFIÉ UN NID ?

CONTACTEZ LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHARENTE OU VOTRE COMMUNE* POUR SIGNALER LA PRÉSENCE D'UN NID GÊNANT OU DANGEREUX ET FAITES PROCÉDER GRATUITEMENT À SA DESTRUCTION AFIN DE FREINER LA PROLIFÉRATION DE L'ESPÈCE.

(Les frais de destruction sont pris en charge pour les nids situés à moins de 12 mètres de hauteur. Au-delà, ils seront étudiés au cas par cas).

Signalements et renseignements, contactez le Conseil général : 05 16 09 50 21 (prix d'un appel local)

* Pour bénéficier de l'intervention gratuite d'un désinsectiseur, votre commune doit avoir adhéré au dispositif. Renseignez-vous auprès de votre mairie

Renseignements complémentaires :
www.cg16.fr

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Site de MOUTHIERS

Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h

Site de PÉRIGNAC

Lundi	9 h - 12 h	
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h

Rédaction : Commission communication. Impression en mairie.
Distribué en 430 exemplaires, dont deux déposés en Préfecture.
Photographies : mairie et associations.
N° intracommunautaire : FR 72 392 374 526.